



Directeur nos
INTERETS

real discount

96 et 241 - Rue Jean-Jaures
BREST

L'AVENIR de la Bretagne

8 janv. 1966 - N° 3 (nouvelle série) - mensuel paraissant le 2^e jeudi - Réd. B.P. 296 St-Brieuc - Tél. 33-35-88 - Adm. S.P. 89 Brest - C.C.P. Rennes 1132-86 - Abonnements : un an, 10 F. ; de soutien, 50 F. ; Etudiants et soldats, 5 F. - Le N° 50 c^{ms}

SCANDALE A SAINT-BRIEUC

QUE FAIT-ON DE NOTRE PATRIMOINE?



Le musée de St-Brieuc alors qu'il existait encore

(Studio R. BINET, St-Brieuc)

PATRIMOINE?

JUSQU'A ces temps derniers St-Brieuc, Cité Gentille, possédait un musée réputé qui était aussi un centre d'activités artistiques et culturelles. Nul n'a oublié les remarquables expositions de coiffes et de mobiliers bretons présentées par le regretté René-Yves Creston. D'autres projets étaient en cours : Commémoration du 1.500^e anniversaire de la fondation de la ville par le moine gallois Brieg, dont les Français ont fait Brieg, et surtout la création d'un musée d'art populaire et du folklore du Trégor-Penthièvre-Goulo qui devait, selon les procédés les plus modernes de la muséographie, à l'exemple du Musée National de Bretagne à Rennes, présenter aux touristes comme aux générations nouvelles l'effort collectif de tout un peuple.

Que sont devenus ces projets ? Mais nous posons surtout la question : Qu'est devenu le musée ?

Le Musée sacrifié

Force nous est de dire qu'il n'y a plus de musée à Saint-Brieuc. Il a été sacrifié. Les services compétents à qui nous avons interrogés à ce sujet n'ont pas été capables de nous donner une raison valable.

— Le musée n'a pas d'importance... les gens ne s'intéressent plus à ce genre de choses.

C'est faux. Lors de notre visite au musée, qui précède à la séance ou, au moins, précédemment le musée, nous nous sommes trouvés en présence d'un nombre de visiteurs tout surpris de trouver un semblant de ce qu'il espérait voir, toujours nos œuvres d'art. De plus, comment les gens pourraient-ils être intéressés alors qu'il n'y a plus d'expositions ni de publicité de faite ?

A une époque où l'on parle constamment d'efforts à fournir dans le domaine culturel, et tout en saluant, et même, la création du Centre culturel confié au grand écrivain Louis Guilloux, qu'il nous soit permis de nous demander qu'on supprime ce qui existe déjà et dont le maintien ne coûtait rien.

On a sacrifié le musée pour en transformer les locaux en « Salle des mariages » et en bureaux destinés à recevoir les services municipaux, sans se préoccuper

Faëch TREMEL.
(Suite page 4)

BLOAVEZH MAT D'AN HOLL

MESURANT le chemin parcouru depuis huit ans, les militants du mouvement qui ont apporté tant d'efforts et de dévouement à la reprise de conscience de la population bretonne, ont le sentiment de ne pas s'être dépensés en vain.

Mise en condition par une propagande totale, habituée à ne pas penser par elle-même, notre population était victime d'un colonialisme spirituel autant qu'économique. Quand les Bretons ne s'expatriaient pas pour chercher du travail, ils ne savaient qu'implorer Paris de bien vouloir s'intéresser à leur sort.

Cette libération morale qui s'amorce devrait faire naître dans tout le peuple breton, avec la fierté de leur nom, l'esprit d'initiative et le dynamisme sans lesquels la Bretagne ne sortirait pas de l'ornière.

S'appuyant sur le Pays Basque, l'Aquitaine, l'Alsace et les autres régions qui constituent la vraie France, participant à la création de l'Europe fédérale des régions, notre pays a l'espoir de voir succéder à un jacobinisme parisien stérilisant, une démocratie sociale européenne, fondée sur un fédéralisme qui donne à tous, individus comme régions, les mêmes chances de prospérité et de bonheur.

A un moment important de l'évolution de l'histoire de la Bretagne, je souhaite aux membres du M.O.B. de conserver plus que jamais leur foi dans la destinée du pays et de poursuivre avec ténacité l'œuvre entreprise jusqu'au succès que nous pouvons voir maintenant, si nous le voulons, poindre à l'horizon.

Le Secrétaire Général du M.O.B.
Jean OLLIVIER.

UNE CAPITALE RECORD ... OU LE RECORD DE LA BETISE

AU MOMENT où se développe une campagne de vulgarisation de PLAN DELOUVIER EN FAVEUR DE LA RÉGION PARISIENNE, IL EST INTÉRESSANT DE SE PENCHER SUR UNE ÉTUDE COMPARATIVE PUBLIÉE IL Y A QUELQUES MOIS PAR L'INSTITUT D'AMÉNAGEMENT ET D'URBANISME DE LA RÉGION PARISIENNE ET PORTANT SUR HUIT VILLES D'IMPORTANCE NATIONALE : LONDRES, CHICAGO, MOSCOU, TOKYO, STOCKHOLM, MILAN ET AMSTERDAM.

Bien des conclusions sont peu flatteuses pour une « Ville Lumière » qui se prend parfois pour le nombril du monde ; elles sont d'ailleurs connues depuis fort longtemps par les nombreux compatriotes, exiles économiques, formant généralement le gros des catégories les plus défavorisées.

L'étude fait apparaître les nombreux « records » que la ville détient dans des domaines variés, et que le Président de la République n'a pas eu devoir citer dans sa dernière conférence de presse.

C'est à Paris que les petits logements de une ou deux pièces sont les plus nombreux. Le nombre moyen est de 2,2 pièces par logement contre 2,6 à Stockholm, 2,8 à Milan, 3,1 à Londres, 3,3 à New-York, 3,8 à Amsterdam et 4,3 à Chicago.

C'est à Paris que le nombre d'habitants par pièce est le plus élevé. Pour atteindre un niveau raisonnable dans ce domaine, il faudrait augmenter de 50 % le parc immobilier de la région. Malgré cette surcharge, on constate que les pièces elles-mêmes ont une surface inférieure à toutes celles des autres villes.

C'est à Paris que les constructions sont les plus vétustes. 85,1

Yannick BARON.
(Suite page 4).

A la découverte d'une France trop souvent méconnue

la France des minorités

PAR PAUL SÉRANT

Juridiquement "une et indivisible", la France est aussi un ensemble de provinces qui ont gardé leur personnalité. Pour la première fois ce livre fait une étude d'ensemble de leur histoire, de leurs traditions linguistiques, de leurs mouvements régionalistes.

COLLECTION L'HISTOIRE QUE NOUS VIVONS



ROBERT LAFFONT

EDITORIAL

L'Europe, pierre d'achoppement des présidentielles

Si il est une leçon à tirer des élections présidentielles en Bretagne c'est bien celle qui se dégage très clairement des résultats du premier tour de scrutin. Ces derniers nous apparaissent seuls à considérer par tout commentateur impartial. Ceux du deuxième tour ont été influencés par la répugnance de la majorité de l'électorat breton à voter ses suffrages à ceux des communistes, ce que, par contre, n'ont pas hésité à faire la minorité d'extrême droite qui estimait que, dans l'ordre des urgences, il était nécessaire de réduire la traditionnelle majorité que le Général de Gaulle rassemble en Bretagne depuis sept ans.

UNE indication se dégage, éclatante, de ce premier tour de scrutin : pour la première fois depuis 1958 le Général de Gaulle et la politique de son gouvernement ont cessé d'être soutenus par la majorité de l'électorat breton. Le 5 décembre le Morbihan et l'Ille-et-Vilaine ont été les seuls de nos départements à donner au Général de Gaulle un peu plus de 50 % des suffrages. Le pourcentage des voix qu'il recueille dans l'ensemble de la Bretagne s'établit bien au dessous de 50 %, alors qu'il s'établissait au-delà de 70 % au referendum de 1962...

Nous ne pouvons que nous féliciter que la Bretagne ait, aux yeux du pouvoir, beaucoup plus mis en avant, cette fois-ci, que dans les autres régions. Elle a été l'objet de sa sollicitude. Cette première semonce que l'électorat breton adresse à la politique gaulliste a cependant été, à notre sens, aussi largement provoquée par l'opposition de la Bretagne, et notamment de ses paysans, à la politique anti-européenne du Général de Gaulle, que par de simples raisons de politique intérieure. Le motif important de voter présidentiellement n'est pas la volonté de tourner résolument le dos à la politique du 19^e siècle, c'est-à-dire celle des indépendances nationales, que le Général de Gaulle s'obstine à pratiquer dans la deuxième moitié du 20^e.

Une certaine « Voix du Finistère », un peu chevrotante et couronnée comme celle de l'arrière-grand-père, réduite qu'elle est à reprendre au profit de l'actuel Charles de Gaulle le « Ra vevo peil Charlez ar Vro C'hall » que le barde Jean-Marie Le Jean avait écrit en 1857 en l'honneur du général de Gaulle, oncle de son premier, aujourd'hui fort oublié de son neveu, nous accuse, sans nous nommer, de n'être encore qu'à « tenter de défaire l'Europe ». On surprendra sans doute fort les parlementaires attardés Caill, Ploux, le Gosselin et autres Poulpiquets qui s'époumonnent à former le chœur U.N.R. discordant de la « Voix du Finistère », en persistant à leur indiquer qu'on ne pourra jamais faire l'Europe sans au moins défaire la Bretagne, on ne peut pas dire que le Général ne veut pas... et en leur disant de surcroît que ce sont eux et lui qui retardent à vouloir s'y opposer.

QU'ON nous entende bien : il ne s'agit pas de défaire ou de porter atteinte à une « nation » française qui existe et qui est la plus importante parmi les « nations » qui subsistent encore au sein de l'hexagone. Ce qu'il s'agit de défaire c'est l'Etat Français, omnipotent absolu, centralisé et souverain, qui est devenu aujourd'hui un obstacle sur la voie du progrès, et qui empêche ses peuples de bénéficier des libertés et du développement que leur libération au sein de l'Europe ne peut manquer de leur assurer. Au sein d'une Europe fédérale politiquement unie qu'il nous faut construire, il n'y a aucune raison pour que la « nation » française, la « nation » bretonne et les autres, groupées sur un pied d'égalité au sein de leurs régions-Etats respectives, cessent de s'entraider, de travailler et de progresser en commun dans la liberté et la paix.

Yann FOUERÉ.

LETRE A L'AVENIR

La dans la presse de Cologne de ce jour

« Plusieurs milliers de Flamand ont manifesté hier devant l'église de Knokke (Flandres Belges) car le prêtre de cette paroisse avait renoncé à lire la messe dominicale. La police intervint avec des gaz lacrymogènes. Ces derniers mois divers incidents avaient éclaté dans cette paroisse, de langue flamande où le prêtre avait lu une partie de la messe en français. » Ces incidents doivent nous donner tous à réfléchir, en tant qu'hommes libres, mais aussi en tant que catholiques. Curieuse Europe, que tu fais ce que tu dessines. Il nous est pénible de voir que dans une paroisse un prêtre, préfère suspendre ses devoirs religieux, faute de pouvoir accomplir sa besogne politique. Nous sommes priés de voir que certains de nos milieux officiels prennent dans cette question belge une position guidée par une arrière pensée impérialiste. Cette action aura pour conséquence de nous alléger la sympathie de nos frères Flamands et Néerlandais. Qu'ils sachent que les Bretons ne sauraient s'associer à une telle action. Chacun a le droit de vivre chez soi comme il l'entend et de parler sa langue, qu'il soit Flamand, Wallon, Alsacien, Basque ou Breton. Que l'église reste en-dehors de ces questions politiques. Nous serions curieux de savoir ce que pense Paul VI de l'action politique de certains prêtres et évêques, beaucoup plus soucieux de plaire à l'Abbaté Magignon qu'au Vatican ! Qu'en pen-

se Monseigneur Gonyon. L'action de nos frères Flamands devrait réveiller un peu les Bretons, car ce qui se passe à Knokke se passe chaque jour en Basse-Bretagne ! catholiques Flamands, Basques, Catalans, Alsaciens, Bretons, etc., unissons-nous, pour mettre de l'ordre dans notre maison. Marc LE LAYEC, Président des Jeunes Européennes Fédéralistes, Assistant à la Faculté de Droit de Cologne.

SI NOUS ETIONS EGYPTIENS ...

Le temple d'Amada, spécimen unique en Nubie, de l'art de la XVIII^e dynastie, un des sommets de l'art égyptien, dont les murs construits en granit sont convertis de plaques finement sculptées et peintes, vient d'être transféré en bloc.

Le temple sera à nouveau entouré de divers vestiges, voies d'accès et esplanade afin de recréer son cadre naturel.

C'est la France qui a assuré le frais du transfert.

On comprend aisément que les Egyptiens s'indignent de la mise en ballottage de notre Président. Quant à nous, cela ne nous étonne pas ; chaque semaine un monument (chapelle ou manoir) s'écroule en Bretagne. Le travail financé par la France en Nubie représente la restauration de 200 monuments bretons. Quand dispo-

SCANDALE A SAINT-BRIEUC

Que fait-on de notre patrimoine ?

(Suite de la première page)

de savoir si les héritiers de M^r Duval, propriétaires du manoir de Bellecne, que l'on a l'intention de transformer à grands frais en musée, accepteraient les conditions proposées.

Le principe de l'achat de ce manoir vient d'être seulement adopté, bien après le commencement des travaux à la mairie.

Pour quels avantages ?

Nous n'avons pas pu voir les aménagements définitifs de la grande salle, future salle des mariages, encore quelle nous est apparue encombrée de nombreuses tables modernes tandis que l'ancien jardin d'hiver a gardé son treillage vert qui, lui, aurait très bien pu disparaître et ne nous paraît pas le fond de décor valable pour des statues médiévales. Si on avait voulu garder ce décor qui rappelle trop bien la Belle Epoque et ses lieux de plein air surannés, seuls, des murs de Mayol ou des images semblables auraient trouvé leur place dans ces niches. Autre avantage. Cela aurait rassuré les nombreux Bretonnais qui se demandent avec inquiétude si les quelques statues d'art populaire en bois, accrochées sans avoir été nettoyées ni traitées au xylolène - ne souffriraient pas de l'arrosage des plantes qui les entourent et de l'atmosphère de serre qui règne

dans la salle. Nous espérons que les services « compétents » pourront nous rassurer sur ce point.

Qu'on ne nous dise pas que l'installation du musée au manoir de Bellecne présente des avantages. L'achat de cet ancien palais épiscopal est une erreur et met au grand jour l'incompétence des services municipaux. En effet ce manoir ne convient absolument pas pour un musée moderne digne de ce nom et aurait très bien pu par contre, convenir à des bureaux municipaux la mairie devenant par trop exigüe. De plus les cloisons à abattre si l'on veut agrandir les salles, la toiture à refaire, entraînent nécessairement des frais importants qui auraient été mieux employés soit à l'aménagement du musée qui existait déjà, soit à la création d'un vaste Centre Culturel à l'emplacement de la caserne des Urailleurs, comprenant un musée de Beaux-Arts et un musée ethnographique des salles de travail pour les étudiants avec bibliothèque spécialisée, documentation avec conseillers compétents, des salles de conférences et de projections de films et construction qui ne mettrait pas en question le maintien du parking du Champ de Mars.

Qu'a-t-on fait de notre patrimoine ?

Il est aberrant de constater avec quelle désinvolture on traite à St-Brieuc les œuvres appar-

tenant à notre peuple. Chacun sait en effet qu'une grande partie des toiles, sculptures, etc., sont réparties au petit bonheur, ici et là pour décorer tel ou tel bureau de la Préfecture, des Ponts et Chaussées. Certaines sont à l'hôpital, au Lycée Raman, d'autres à la cathédrale de Guingamp ou de St-Brieuc. De quel droit a-t-on « prêtés » ces œuvres, héritage du peuple breton ? Les services « compétents » ont-ils l'intention de leur faire un jour réintégrer la place qu'elles n'auraient jamais dû quitter ou, au contraire, ferment-ils intentionnellement les yeux sur ce scandale ?

Il nous est déjà arrivé il y a quelques temps de chercher vainement au musée d'après de vieux catalogues au hasard de nos investigations certaines pièces qui auraient dû normalement s'y trouver : Ou se trouve par exemple la collection de médailles et de pièces de monnaie anciennes ? A-t-elle fait le bonheur de quelque numismate averti ?

Où se trouve la tapisserie des Gobelins intitulée « La bannière de St-Germain » ? Sert-elle à la décoration de quelque bureau ou est-elle perdue corps et biens ?

A l'heure où l'on fait le recensement de toutes les œuvres d'art dans la moindre chapelle. Au moins nous l'espérons. Il est pour le moins étonnant qu'une ville de l'importance de St-Brieuc fasse si peu de cas de son propre patrimoine.

Faëh TREMEL.

Le nouveau bureau exécutif du M. O. B.

(élu le 28 novembre 1965)

- Yvonn Drezen, Représentant, 29 ans, Rennes.
- Jaker Kornou, Comptable, 30 ans, Quimper.
- Pol Le Dore, Directeur d'école, 45 ans, Plouézec.
- Georges Leroux, Fonctionnaire, 39 ans, Rennes.
- Jean Moign, Artiste Dramatique, 33 ans, Paris.
- Jean Olivier, fonctionnaire, 40 ans, Rennes.
- André Tanguy, Professeur, 45 ans, Rennes.
- Nied Urvoas, Journaliste, 47 ans, Berrien.



UNE CAPITALE RECORD... OU LE RECORD DE LA BETISE

(Suite de la première page)

d'entre-elles datent d'avant 1940. Seule Chicago approche ce record, mais cela est dû en partie au fait que les immeubles nouveaux y sont construits en dehors de la ville.

On connaît le retard pris par la construction en France en général. Quoique Paris soit moins défavorisée que le reste du territoire, des huit villes comparées, elle demeure cependant la dernière. Son « record » de vétusté s'explique donc régulièrement. Le taux annuel moyen de construction est de 22,7 logements pour 10.000 habitants contre 35,6 à Chicago, 44,7 à Amsterdam, 48,7 à New-York, 71,6 à Stockholm et 102,7 à Milan.

Comment le gouvernement favorise l'industrialisation de la Bretagne

Le C.I.E.B. venait de mettre sur pied un plan qui aurait permis de monter en quelques années une série de coopératives ouvrières dans des fabrications semi-artisanales où elles réussissent très bien : confection, bonneterie, jonet, petites fabrications mécaniques et électriques, travail du cuir, etc.) Reprenant chaque année la promotion du Collège technique de la ville, dans la branche en question, elles pourraient aboutir en 4 ou 5 ans à la création de 3.000 emplois et peut-être davantage...

Leur financement reposait sur la possibilité d'obtenir le local en location-vente de la Municipalité.

Le gouvernement vient de les rendre pratiquement impossibles en interdisant cette formule, qui était officiellement recommandée il y a six mois.

Au lieu de jeunes qui auraient pu rester et que l'on va forcer à partir...

M. K.

62,6 % des habitants de Chicago se rendent à leur travail en voiture. Cette proportion est de 38,2 à Amsterdam, 35,2 à New-York, 25,9 à Londres et seulement 11,8 à Paris.

28 % des Parisiens se rendent à leur travail à pied, contre 18 % à Londres, 12 % à New-York et 11 % à Chicago.

Les Parisiens marchant beaucoup et roulant peu, il ne devrait pas y avoir de problème majeur de circulation. Or, la capitale française est cependant la plus embouteillée. Les deux dernières statistiques établissent la conséquence logique de la trop forte concentration des emplois et de la population dans le centre.

Cette concentration tend à peine à diminuer de 0,95 % par an ce qui est insignifiant alors que partout sauf à Tokyo, le rythme de déconcentration est plus important. Ceci est d'autant plus grave qu'une fois de plus, Paris est très bien placée « pour la place » de la population au centre de la ville. 351 habitants à l'hectare contre 208 à New-York, 192 à Milan etc... Seule Moscou est plus concentrée avec 402 habitants mais des mesures énergétiques y ont été prises puisque le rythme de déconcentration atteint 5,22 par an.

Conséquence logique de la super-centralisation française, le prix du mètre carré utile de bureau constitue un « record européen » : 4.000 frs pour un bon

emplacement contre 3.500 à Londres, 2.250 à Milan, 1.300 à Bruxelles, 1.000 à Hambourg. La situation est ainsi défavorable à la périphérie parisienne. On peut remarquer que cette dernière statistique est exactement proportionnelle au degré de centralisme du pays considéré.

On voit une seule fois Paris atteindre une position moyenne en ce qui concerne le taux moyen annuel d'augmentation de population. Alors que Milan et Chicago progressent proportionnellement plus vite, Stockholm, New-York et Amsterdam le font à un rythme moindre. Cette donnée demande cependant à être corrigée car aucune des autres villes ne groupe une part aussi importante de la population des pays respectifs et ne prétend en concentrer le 1/4 dans un avenir proche.

A cette position peu enviable, qu'elle est la réponse du Pouvoir Central ? Un plan pour y « longer », si on peut dire, 14 ou plus tôt 18 millions de sardines. Un plan dont le pouvoir n'ose chiffrer le coût et qui ne peut se réaliser qu'au détriment des régions sous-développées et principalement de la Bretagne.

Ainsi, la France améliorera encore, si c'est possible tous les « records » précédents et en ajoutera un autre à son palmarès : celui de la bêtise.

Yannick BARON.

Edité par la SOCI PRESSE
Directeur : Yann FOUERÉ
Le gérant, responsable de la Publication : J. F. CLENET

PROCHAIN NUMÉRO :
JEUDI 10 FEVRIER

Imprimerie
LES PRESSES BRETONNES
12, Rue Poulain-Corbion
ST-BRIEUC, Tel. 33.08.36
Dépôt légal : N° 1270